



Une nouvelle génération politique : les étudiants et le mouvement anti-CPE en France

Danièle Obono*

Résumé

Les mouvements étudiants ont depuis longtemps joué un certain rôle sur la scène politique en France. Au cours des dernières décennies, les réformes néolibérales du système d'enseignement supérieur menées par les gouvernements successifs ont eu un impact sur les étudiants à différents niveaux, à la fois en termes de dégradation de leurs conditions d'études, mais aussi par une politisation accrue au travers des luttes antilibérales des dernières années. Le mouvement anti-CPE (contrat première embauche) de 2006 représente un moment-clé dans cette évolution. Les étudiants ont en effet réussi à vaincre un gouvernement qui avait jusque là réussi à défaire tous les mouvements sociaux précédents. La thèse principale développée dans cet article postule l'émergence d'une nouvelle génération politique au sein de la jeunesse étudiante en France. Après avoir analysé le développement et les formes particulières du mouvement, notre étude revient sur ses racines sociologiques et politiques plus profondes qui renvoient à une dynamique globale bien plus large des processus de restructurations et de résistances à l'échelle mondiale. Cette dernière dimension est aussi ce qui, avec notamment la dégradation de leurs condition et statuts, relie le cas des étudiants anti-CPE en France avec les expériences de mobilisations de leurs homologues étudiants sur le continent africain.

Abstract

Student movements have for a long time played an important role on the political scene in France. In recent years, the higher education system has undergone profound changes provoked by neo-liberal reforms of successive governments. These reforms have impacted on students at different levels: on the one hand, they faced

* Doctorante, Département de science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (obonodaniele@yahoo.fr)

harsher conditions of studying, while at the same time being highly politicised in the waves of struggles caused by neo-liberal restructuring over the last decade. The anti-CPE (contrat première embauche) movement that took place in early 2006 constitutes in this regard a landmark in that general dynamic. The university students succeeded in defeating a government which had managed to defeat almost all of the social protests over the previous five years. The main argument in this article will deal with the anti-CPE movement as illustrating the emergence of a new political generation in France. The paper will examine the genesis and development of the movement, as well as its underlying sociological and political roots, in the context of a national and global dynamic of counter-reforms and resistances. The latter is also one of the elements that link the anti-CPE students in France with the experiences of their African counterparts.

Introduction

Il faut du temps, des années, pour accepter le monde tel qu'il est. Il en faut aussi beaucoup pour accepter de l'accepter. C'est ainsi qu'on peut expliquer le rôle prépondérant que joue la « jeunesse »¹ dans un certain nombre de mouvements sociaux. Cela vaudrait pour les Saint-Just et autres Sans-culottes de la Révolution française comme pour les Palestiniens de la première Intifada ; pour les fondateurs des grands partis communistes au début des années 20 comme pour les combattants de la liberté sud-africains des années 1970; pour les Noirs états-uniens de Watts en 1967 comme pour les « lascars » des banlieues françaises en 2005 ; pour les étudiants de mai 1968 à Paris ou à Dakar comme pour ceux des années 2000 en Grèce, au Chili ou au Zimbabwe... Pour autant, il n'y a rien d'automatique à ces dynamiques. La jeunesse n'est pas *en soi* et à aucun moment ni réactionnaire ni révolutionnaire dans son ensemble. Ce sont seulement certaines de ses composantes qui le sont à certains moments. La question étant, pour le chercheur comme pour le militant, de comprendre ce qui fait qu'une dynamique collective se développe dans un sens ou dans un autre. Car la jeunesse en mouvement possède un potentiel social et politique susceptible d'impacter sur l'ensemble de la société.

Ainsi en France, la jeunesse étudiante a souvent joué un rôle important sur la scène sociale et politique. De la guerre d'Algérie à décembre 1995 en passant par mai 1968, les mouvements étudiants ont participé à la contestation de nombreux gouvernements en place. A chaque fois, ils ont su se mobiliser aussi bien sur des revendications propres à leur secteur que sur des questions politiques plus générales. Depuis la fin des années 1980, le système d'enseignement supérieur français a connu de profonds changements. Les politiques de réformes des gouvernements successifs ont eu des répercussions sur les étudiants à différents niveaux. S'ils connaissent désormais des conditions de vie et d'étude plus difficiles, ils ont été dans le même temps régulièrement impliqués dans les

mouvements de luttes contre la restructuration néolibérale des dernières années. Le récent mouvement de lutte contre le contrat première embauche (CPE) dans les premiers mois de 2006 constitue à cet égard un moment-clé dans cette dynamique générale. Pendant plus de trois mois, la mobilisation active de centaines de milliers d'étudiants a réussi à vaincre un gouvernement qui était parvenu jusque là à défaire la quasi-totalité des mobilisations sociales des cinq années précédentes.

Cette victoire inédite, ainsi que la nature et les formes prises par le mouvement lui-même, est venu contredire le stéréotype d'une jeunesse résignée, « aussi artificiel que celui qui, il y a dix ou vingt ans, présentait la jeunesse comme la catégorie révolutionnaire par excellence » (Galland 1999 : 49)². Le mouvement étudiant de 2006 constitue un objet d'étude particulièrement riche sur la place qu'occupe désormais une certaine jeunesse et sur le rôle qu'elle peut jouer au sein de la société. Ces développements s'inscrivent d'ailleurs dans des dynamiques qui ne sont pas uniques à la France. Il s'agit bien plus d'une tendance de fond qui correspond à des transformations structurelles dans le processus de production mondial, et dont les effets se font sentir partout dans le monde. Les étudiants anti-CPE ont ainsi, toute proportion gardée, bien des points communs avec leurs homologues au Nigeria, au Cameroun ou au Zimbabwe. Comme nous le verrons dans cet article, ces jeunes se sont mobilisés contre la dégradation de leurs conditions de vie et d'étude, refusant une nouvelle dévalorisation de leur statut sur le marché du travail, des thématiques qui font écho à celles de nombreuses autres luttes étudiantes au Nord comme au Sud. Mais, au-delà de ces revendications corporatistes, le mouvement de 2006 a aussi donné à voir l'émergence d'une nouvelle génération politique, qui est le produit, en France, d'un cycle de résistances sociales et politiques, comme on en a vu là aussi ailleurs, et notamment sur le continent africain (Seddon et Zeilig 2005).

En tant que mouvement strictement étudiant, le mouvement anti-CPE illustre ainsi des modes renouvelés de mobilisation d'une certaine catégorie de la population face à des politiques gouvernementales guidées, en France comme sur le continent africain, par des impératifs similaires de dérégulation et de rentabilité maximale. Plus largement, en tant que mouvement social, il représente aussi aujourd'hui, à travers notamment ses liens plus « organiques » et sa stratégie de convergence avec les catégories sociales et salariées les plus fragilisées, un acteur politique potentiellement influent. S'appuyant sur les témoignages de militants du mouvement ainsi que sur un ensemble de sources (tracts, compte-rendu d'assemblées générales, appels, communiqués, ...) recueillis par « immersion critique »³, notre analyse abordera dans un premier temps l'origine et les développements du mouvement, puis s'attachera à mettre en lumière ses

caractéristiques les plus marquantes, pour enfin interroger ses significations politiques les plus déterminantes.

C comme chômage, P comme précaire, E comme exploité(e)

Une révolte, une loi, un mouvement

Le contrat première embauche (CPE) était à l'origine l'article 8 de la loi pour l'égalité des chances (LEC) instaurant diverses mesures relatives à l'emploi et à l'éducation. Elle fut annoncée en partie comme réponse aux révoltes sociales de l'automne 2005 dans les banlieues françaises. Ces révoltes, qui prirent essentiellement la forme de violences urbaines, ont commencé à Clichy-sous-Bois (en région parisienne) le 27 octobre 2005 puis se sont répandues dans un grand nombre de banlieues populaires à travers la France⁴. L'état d'urgence fut déclaré le 8 novembre 2005, puis prolongé pour une durée de 3 mois. Il faudra attendre le 17 novembre pour que la police estime la situation revenue à la normale. La LEC est présentée au parlement le 11 janvier 2006. Elle contient, outre l'article 8 sur le CPE, d'autres dispositions qui vont également susciter la contestation sociale, notamment : l'apprentissage en alternance à partir de l'âge de 14 ans ; la création de nouvelles zones franches urbaines⁵ ; l'instauration d'un « contrat de responsabilité parentale »⁶ ; le travail de nuit à partir de quinze ans sous certaines restrictions.

L'article 8 sur le CPE instaure un nouveau type de contrat de travail à durée indéterminée à destination des moins de 26 ans. Il ne concerne que les entreprises du secteur privé de plus de vingt salariés, à la différence du contrat nouvelle embauche (CNE)⁷ qui ne s'adresse qu'aux petites entreprises de moins de vingt salariés. De plus, comme pour tout contrat à durée indéterminée (CDI) proposé aux salariés de moins de 26 ans au chômage depuis plus de six mois, le CPE s'accompagne d'exonérations de cotisations patronales pendant une durée de trois ans. Une période de « consolidation » donne la possibilité à l'employeur et au salarié de rompre le contrat de travail (licenciement ou démission) sans avoir à en énoncer le motif, à l'instar de la période d'essai en CDI. Les stages, contrats à durée déterminée (CDD) et périodes en alternance effectués par le salarié dans la société au cours des deux années précédant la signature du CPE sont décomptés des deux années de « consolidation » du CPE, qui peut être contracté après un CDD. Enfin, le contrat doit être porté par écrit, entraînant dans le cas contraire sa requalification en CDI, seul contrat de travail français pouvant être établi oralement.

L'amendement portant le CPE est inséré dans le projet de LEC et adopté par l'Assemblée nationale dans la nuit du 8 au 9 février 2006. Mais il reste encore à examiner 27 articles et quelques 370 amendements du projet de loi dont la majorité

a été déposée par les partis d'opposition. Le premier ministre Dominique de Villepin décide alors d'engager la responsabilité du gouvernement sur l'ensemble du texte de loi, conformément à l'article 49-3 de la Constitution, ce qui est dénoncé comme un « passage en force » par l'opposition. La loi ainsi adoptée le 9 mars fait l'objet d'une saisine du Conseil constitutionnel par le Parti socialiste et le Parti radical de gauche. Le 30 mars, le Conseil constitutionnel déclare la loi conforme à la constitution, à l'exception des articles 21 et 22. Le 31 mars, lors d'une allocution télévisée suivie par 20,6 millions de personnes et effectuée en direct du Palais de l'Élysée, le président de la République Jacques Chirac déclare qu'il va promulguer la loi sur l'égalité des chances, dont les dispositions relatives au CPE. Toutefois, il annonce qu'il demandera au gouvernement qu'il soit rapidement proposé au Parlement une seconde loi modificative ramenant le délai de la période de consolidation de deux ans à un an, ainsi que le droit pour le salarié de connaître les raisons de son licenciement. Le président souhaite donc que la loi votée et promulguée ne soit pas appliquée⁸.

La loi est donc inscrite le 2 avril au *Journal officiel*, mais reste en suspens. Un nouveau projet de loi présenté par le Premier ministre le 10 avril 2006 propose de retirer l'article sur le CPE et de le remplacer par un dispositif visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté. Sous la pression de plus en plus forte de la contestation sociale, l'article 8 est finalement abrogé par la loi n° 2006-457 du 21 avril 2006 sur l'accès des jeunes à la vie active en entreprise. Le reste de la loi pour l'égalité des chances a par contre été conservé. Cette fois, c'est bien la rue qui a dicté sa loi au gouvernement⁹.

Développement du mouvement

C'est un mouvement social d'une ampleur inédite depuis plusieurs années qui a fini par obtenir le retrait du CPE, à défaut de celui de l'ensemble de la LEC.

Lors du printemps 2006 [...] les étudiant-e-s, puis les salarié-e-s, s'opposent de nouveau au démantèlement du droit du travail, à la diffusion généralisée de la précarité de l'emploi, en refusant l'instauration du contrat première embauche (CPE) et d'autres dispositions contenues dans la loi dite d'égalité des chances. [...] Au total, une soixantaine d'universités (sur 84) sont complètement paralysées pendant des périodes allant de une à neuf semaines. Plus de 600 lycées connaissent des mouvements qui vont du débrayage de cours au blocage total. [...] Entre début février et fin avril, la mobilisation qui se déploie est la plus importante depuis vingt ans, sur le plan numérique comme sur le plan des actions menées, dans le milieu étudiant. (Collectif 4 bis, 2007 : 9-13)

Principales Dates de Mobilisation

16 janvier	Annonce de la création du CPE
7 février	200 à 400 000 personnes dans la rue
18 février	Première coordination nationale étudiante à Rennes
7 mars	300 000 à 1 million de personnes dans la rue
9 mars	La LEC et le CPE adoptés au Parlement par 49-3
10 mars	Évacuation de la Sorbonne
18 mars	Entre 500 000 et 1,5 million de gens dans la rue
28 mars	Entre 1,2 et 3 millions de personnes dans la rue
2 avril	Loi promulguée au Journal Officiel, mais CPE « suspendu »
4 avril	Entre 1 et plus de 3 millions de gens dans la rue
10 avril	Annonce du retrait du CPE

Sources : *Le Monde* et Agence France Presse (AFP), du 1^{er} janvier au 31 avril 2006.

Entre le 16 janvier, date à laquelle Dominique de Villepin annonce la création du CPE dans la cadre de la loi d'égalité des chances, et le 10 avril où il annonce son retrait, un mouvement de masse est né et s'est développé suivant plusieurs phases, ponctué par différents rythmes. De mi-janvier à mi-février, il y a surtout un lent travail d'information dans les universités par un noyau militant (syndicats et organisations politiques). Deux villes sont alors à la pointe de ce début de mouvement : Rennes et Toulouse. Les premières manifestations de février attestent également du potentiel national. Le 7 février 2006, des manifestations unitaires de lycéens, d'étudiants et de jeunes salariés se déroulent en France. Du 7 au 14 février, les universités de Rennes 2 (7 février), Toulouse (9 février) et Nantes (14 février) et la faculté de Brest votent la grève et le blocage, ainsi que l'occupation des sites. Le 13 février, plus de 2400 étudiants (sur 20 000 inscrits) de l'université Rennes II réunis en Assemblée générale lancent un appel à la mobilisation générale de la jeunesse en France. Le 16 février, des actions et manifestations contre la LEC ont lieu dans une trentaine de villes universitaires. Le 18 février à l'université de Rennes II, une coordination nationale d'étudiants se réunit pour lancer le mouvement.

De la fin février à mi-mars, et notamment à partir du retour des vacances scolaires d'hiver, les universités parisiennes vont prendre le relais. Le mouvement se développe et s'accélère, notamment avec l'arrivée des lycéens. Ainsi par

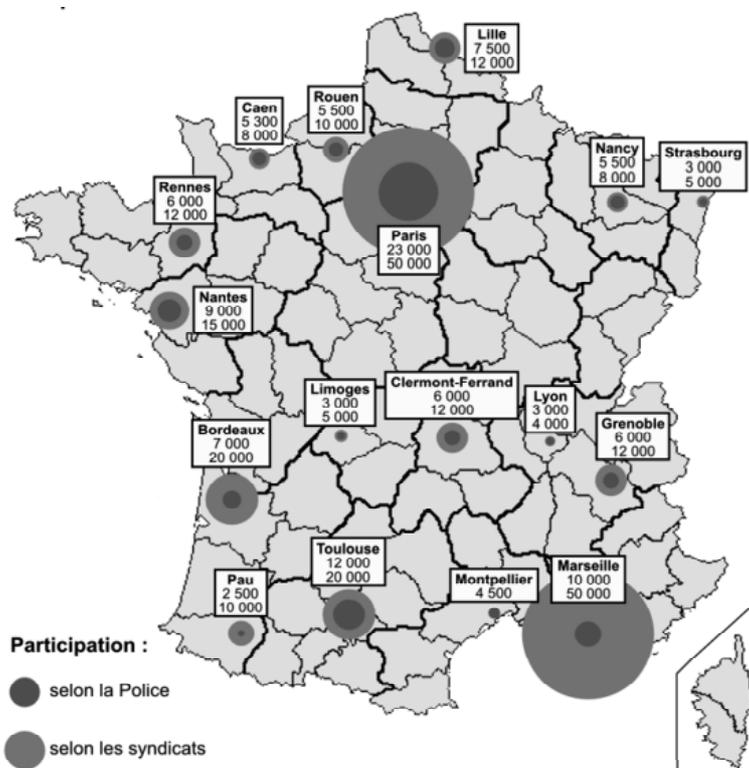
exemple, sur le site de la Sorbonne, en une semaine on passe de trois militants dans un bureau à plus de 150 personnes, puis 400 en AG qui votent la grève et l'occupation. Le 7 mars, 160 cortèges en France rassemblent entre 396 000 (selon la police) et un million de manifestants (selon les organisateurs). 38 universités sont en grève : Aix-Marseille I, Artois, Brest, Chambéry, Dijon, Grenoble I, Grenoble II, Grenoble III, La Rochelle, Le Havre, Le Mans, Lille I, Lille II, Lille III, Limoges, Lorient, Metz, Montpellier II, Montpellier III, Nancy, Nantes, Orléans, Pau, Poitiers, Rennes II, Rouen, Toulouse II, Toulouse III, Tours, Paris I, Paris III, Paris IV, Paris V, Paris VI, Paris VII, Paris VIII, Paris X, Paris XIII, Evry.

De la mi-mars à début avril, il y a ainsi à la fois élargissement et radicalisation du mouvement, avec notamment la participation massive des salariés (jours de grève et manif). Le 16 mars, entre 247 500 (police) et 500 000 (organisateur) manifestants anti-CPE sortent dans la rue. Sur les 84 universités, 21 universités (25 %) seraient bloquées et 37 seraient perturbées selon le ministère ; 66 universités seraient en grève selon l'Unef, le principal syndicat étudiant. Plusieurs soirs en mars 2006, des affrontements entre manifestants et CRS ont lieu dans le quartier Latin à Paris, où se situe le site universitaire de la Sorbonne interdit d'accès par les CRS (de même que plusieurs rues adjacentes). Le 18 mars, à l'appel d'une large intersyndicale de salariés et d'étudiants (CFDT, CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, Unsa, Union syndicale Solidaires, Confédération étudiante, Unef, UNL, Fidl), des manifestations ont réuni entre 500 000 (RG) et 1 500 000 (organisateur) personnes à travers 160 villes en France. Le 23 mars, une nouvelle journée de mobilisation nationale a réuni 550 000 manifestants dans le pays. Fait marquant, la plupart des universités en grève envoient des délégations pour participer à la manifestation parisienne. Le 28 mars, entre 1 200 000 (RG) et 3 000 000 de personnes (organisateur) descendent dans les rues pour manifester contre le CPE. De plus en plus de lycées et d'universités sont en grève, voire quelques collèges en Île-de-France.

Le 4 avril, malgré l'allocution radiotélévisée du président Chirac promulguant la LEC, ce sont entre 2,5 et 3 millions de personnes qui manifestent partout en France. Le 5 avril, les négociations entre les parlementaires UMP et les syndicats de travailleurs, de lycéens et d'étudiants débutent pour une modification éventuelle de la loi, conformément aux souhaits du Président de la République. Les syndicats demandent que le CPE soit abrogé avant le 15 avril 2006. Les députés socialistes ont déposé une proposition de loi allant également dans ce sens. Le 6 avril, la grève continue avec une augmentation très importante des actions coups de poings, comme le blocage du pont de l'île d'Oléron par des lycéens qui bloqua le département pendant de longues heures, ou encore les arrêts de train en gare de Paris, Lille, Bordeaux, ... voir même le blocage du

convoi de l'Airbus A380. Moins d'une semaine plus tard, le 10 avril, le premier ministre annonce le retrait du CPE. A partir de là, le mouvement va alors peu à peu décliner, malgré la tentative de poursuivre la mobilisation sur les autres points de revendications, comme ce qui demeure de la LEC ou le CNE. Le retour des vacances de Pâques, à la fin du mois d'avril, confirme la fin du mouvement avec le vote de la fin de la grève et du blocage dans la grande majorité des universités.

Carte: Ampleur des manifestations anti-CPE du 23 mars 2006 en France



Source : Informations AFP via *Le Monde*. Auteur : Eric Gaba, août 2006.

Dynamiques de lutte

Un mouvement massif, unitaire et radical

Le mouvement contre le CPE a été un des mouvements de jeunesse les plus importants des deux dernières décennies en France. La particularité de ce mouvement tient au fait qu'il a su combiner au moins trois éléments fondamentaux : massivité, unité, radicalité. Mouvement massif, comme nous l'avons décrit précédemment, par le nombre d'étudiants et de non étudiants investis dans la lutte. La très grande majorité des établissements d'enseignement supérieur ont été touchés, ainsi que des centaines de lycées. Les journées de mobilisation nationale (7 février, 7 mars, 28 mars, 4 avril) ont impliqué des millions de personnes au-delà de ces secteurs, que ce soit dans les manifestations et dans les grèves de soutien. Et le mouvement a réussi à gagner un soutien majoritaire de l'opinion publique : en mars 2006, 62% des Français se déclaraient solidaires du mouvement, selon un sondage Ipsos/LCI.

Le gouvernement a perdu très vite la bataille de l'opinion. [...] Après un temps d'hésitation, l'opinion a basculé du côté des détracteurs du contrat première embauche, objet d'un rejet massif tout au long de la crise, selon les sondages. [...] Le mouvement anti-CPE a offert un exemple rare de jonction revendicative du monde étudiant et lycéen avec les salariés, avec, de fait, pour unique précédent depuis 1968, le mouvement anti CIP (contrat d'insertion professionnelle, rebaptisé « Smic-jeunes ») de 1994. On a ainsi assisté à une double confluence : générationnelle (jeunes et anciens, enfants et parents) et sociale (salariés public-privé et jeunesse scolaire et universitaire) (AFP, 10 avril 2006).

Un mouvement unitaire également, qui a su rassembler au sein du milieu étudiant les organisations politiques et syndicales. C'est un collectif d'organisations de jeunesse rassemblant des syndicats (UNEF, UNL, CGT jeunes, UNSA jeunes) et des courants politiques (jeunes Socialistes, Communistes, Verts, Révolutionnaires, etc.) qui appelle dès le 19 janvier à l'organisation d'AG d'information et de mobilisation sur toutes les universités. Mais c'est surtout la grande masse des étudiants non-organisés et sans posture idéologique définie et arrêtée qui ont constitué l'essentiel des forces. Enfin, en matière d'unité le mouvement anti-CPE a aussi réussi le tour de force de créer l'unité des forces syndicales et des partis de la gauche. Autour du mot d'ordre unique de retrait du CPE, le front syndical rassemblant l'ensemble des organisations de salariés (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGE, FSU, Unsa, Solidaires) ne s'est jamais rompu. Au niveau politique le front de soutien au mouvement a également rassemblé l'ensemble des forces de gauche qui se sont réunies à deux reprises lors de

sommets unitaires : PS, PCF, Verts, PRG, MRC, LCR, Alternative citoyenne, MARS, etc.

Un mouvement radical enfin, notamment dans les formes de l'action (grèves, blocages, occupations étudiantes, créativité des slogans, affiches, etc.) et à travers le développement de stratégies (lien avec les salariés, appels interprofessionnels,...), inspirées de l'époque et des luttes sociales qui l'ont précédé. C'est précisément sa capacité à tirer partie du passé, en s'appuyant sur et en réinventant des orientations déjà expérimentées, qui a contribué à sa force et sa profondeur. Ainsi par exemple la nécessité d'une coordination nationale des établissements en lutte a été reprise des mobilisations de 1986. De mai 1968 et de novembre-décembre 1995 a été retenu l'appel au monde du travail pour une jonction des luttes dans un mouvement d'ensemble. L'utilisation très rapide et systématique du blocage des universités comme un moyen d'expression de la grève étudiante et d'extension de la mobilisation, renvoie à l'expérience du mouvement lycéen de 2005 qui avait vu l'usage massif de cet outil de lutte. Enfin, le développement d'actions publiques et spectaculaires (manifestations « sauvages », c'est-à-dire non déclarées en préfecture, sit-in, die-in, squats d'entreprises et organisation d'AG dans celles-ci, actions « péages libres » pour récolter de l'argent, barrages des voies ferrées et de grands axes de communication, courses-poursuite avec les forces de police, etc.) s'inspire en partie des formes de militantisme redéveloppées au sein des forums sociaux et contresommets du mouvement altermondialiste.

Auto-organisation et démocratie étudiante

Toute cette dynamique s'est appuyée sur une architecture du mouvement bien précise. En premier lieu, le cœur du mouvement était constitué par les assemblées générales (AG) réunies au sein des universités.

« Comparée à l'« agora » athénienne, les AG de l'université se sont progressivement peuplées d'étudiant-e-s porteurs de visions et d'objectifs différents [...], tou-te-s, nous avons réalisé que ce terrain était devenu le nôtre. C'est au sein de ces AG que nombreux-ses ont pris conscience de l'enjeu de cette mobilisation. L'université a donc aussi été un lieu de persuasion, d'échange et de prise de conscience. [...] Durant ces semaines de lutte, nous avons donc redonné à l'université son rôle initial, celui de nous permettre de réfléchir, de mobiliser nos outils intellectuels critiques et pratiques. » (Collectif 4 bis 2007 :184-185).

Au départ, ce sont souvent de petites réunions d'informations, initiées par des réseaux militants (politiques et syndicaux). Puis, au bout de plusieurs semaines, « la mayonnaise prend ».

« Au début, nous étions un petit groupe de militants syndicaux étudiants à avoir étudié le texte de loi et à prendre conscience de la gravité de l'attaque. [...], nous avons organisé des premières AG où il y avait à peine une centaine de personnes. C'était peu mais cela nous a quand même permis d'organiser un premier comité de mobilisation, c'est-à-dire un noyau de militants (une vingtaine) plus large que les seuls militants syndicaux. On a fait les premières manifs, et puis c'est le moment où des facs parisiennes (Nanterre, Tolbiac, je crois) ont commencé à voter le blocage. À Censier, le nombre des étudiants en AG ne décollait pas, alors qu'on entamait la troisième semaine de mobilisation sur certaines facs comme Rennes et Toulouse. On commençait à être un peu démoralisés, et puis le jeudi 23 février, jour de manif nationale, on a été plus de 200. C'est ce jour-là que la grève a été votée pour la première fois, ainsi que des barrages filtrants pour le lendemain, qui ont permis de mobiliser plus de monde pour l'AG : le vendredi ce sont plus de 400 étudiants qui reconduisirent la grève et votèrent le blocage. Nous l'avons mis en place le lendemain, lors d'un comité de mobilisation où certaines personnes essayaient de péter le blocage et donc les décisions de l'AG de la veille, sur le mode : « on y arrivera jamais, il faut faire des barrages filtrants, ce que l'AG a décidé c'est une connerie, etc. ». Heureusement, on était quelques-uns à défendre l'auto organisation et on a convaincu ceux qui étaient là du fait que l'AG doit être considérée comme l'instance souveraine de décisions. Nous avons donc mis en place le blocage le lundi 27 février. Il ne sera levé que le 24 avril... » Romain, étudiant syndiqué à l'UNEF et organisé aux JCR et à la LCR, site universitaire de Censier-Sorbonne Nouvelle (Collectif, 2007 :99-100).

S'il n'existe pas un modèle unique de fonctionnement des AG, des modalités générales, reprises de mouvements précédents, et enrichies de formes et d'instruments nouveaux, se diffusent peu à peu à l'ensemble des universités mobilisées. Ainsi à l'université de Lyon 2, sur le site de Bron :

Les assemblées générales sont organisées lors des comités de mobilisation (et convoquées par les AG précédentes). [...] La tribune est composée de plusieurs membres changeants afin d'éviter que ce soit toujours les mêmes qui y siègent. [...] La présidence de tribune : il-elle a un rôle d'arbitre et d'organisateur-trice de débat. C'est lui-elle qui lance un point de l'ordre du jour et clôt les inscriptions afin de ne pas trop dépasser le temps prévu pour chaque point. C'est également lui qui donne, à haute voix, le résultat des votes et qui donne la parole. Enfin, il-elle organise les débats et calme l'AG, lorsque cela se révèle nécessaire. [...] à la

tribune siège également une personne chargée de prendre la liste des inscrit-e-s, les tours de paroles. Cette liste est close au bout d'un certain temps, afin de ne pas trop faire trainer l'AG en longueur. Les étudiant-e-s qui souhaitent pendre la parole lèvent la main ou inscrivent leur nom sur un papier qu'ils-elles montrent à la tribune. Les temps de parole sont en général limités à une minute trente parfois une minute lorsqu'il y a beaucoup d'inscrit-e-s. [...] une troisième personne est chargée de prendre des notes pour ensuite faire un compte rendu d'AG [...]. Une quatrième personne est chargée de prendre des notes au tableau, pendant toute l'AG. Il y a également des compteur-euse-s pour le moment des votes (...) Pour que les AG ne deviennent pas un brouhaha sans nom, la règle implicite est de ne pas huer ni applaudir. Pour exprimer son point de vue, l'étudiant-e mécontent-e ou en désaccord tourne les pouces vers le bas, et l'étudiant-e qui exprime son accord agite les mains comme des marionnettes. Il faut bien dire que cette règle n'est pas toujours suivie et que souvent, nous avons du mal à nous contenir (...). Enfin, dans la plupart des AG, les votes sont relégués à la fin et l'on reprend point par point toutes les propositions. Le vote se fait à main levée (sauf lors d'expériences autres qui furent un échec) : Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? (Cet ordre n'étant pas toujours respecté). Lorsqu'il y a litige, on compte et on recompte. Lorsqu'il est évident qu'une grosse majorité se dégage, le décompte n'est pas considéré comme nécessaire. Mais si quelqu'un-e souhaite néanmoins que l'on compte, on compte. (Collectif 4 bis 2007 : 63-64).

Les comités de grève issus de l'AG ont pour mission d'organiser et de faire grossir les assemblées générales et plus globalement le mouvement. Il se réunit souvent quotidiennement. Il s'agit au cours des réunions de faire un bilan de la journée, de préparer la journée suivante, de se répartir les tâches. Les différentes commissions, organisées afin d'assurer les diverses tâches de construction (écriture de tracts, décoration/animation du site, liens interprofessionnels, liens avec les médias, financements, etc.), et fonctionnant sur la base du volontariat, y sont représentées. Elles participent d'une organisation horizontale de la mobilisation: elles fonctionnent de manière autonome les unes des autres mais se coordonnent au niveau du comité et rendent compte de leur activité à chaque AG. C'est au rythme de ces AG hebdomadaires ou bihebdomadaires, dans un tourbillon d'arguments, de rires et d'émotions, que bat le cœur du mouvement.

« Et la vie est revenue à Censier, le sang coulait à nouveau dans nos veines asphyxiées. Les étudiants nous rendaient notre pouvoir d'indignation. J'assistais, émue, à leurs prises de parole, à la naissance, pour cer-

tains, d'une conscience politique. (...) Je me souviens de petits matins blêmes, autour d'un café-Libé (...), étonnés et heureux de nous retrouver. Moments de fraternité d'une rare intensité. (...) Je me souviens de poèmes, textes, motions et autres slogans recouvrant les murs de Censier, vibrants échos de cris de rage et de révolte. Je me souviens de l'université populaire, de ces moments où l'amphi chavirait d'émotion, le frisson de l'intelligence parcourant les travées. » Lee Bertad, professeur à Censier (Collectif 2007 : 47-48)

Rassemblant selon les endroits, de quelques centaines à plusieurs milliers de personnes, les AG se sont rapidement structurées en coordination nationale. La première se réunit à Rennes le 18 février, et sera reconduite tous les week-ends suivants, à dix reprises, jusqu'au 23 avril. Elle regroupera, au cours de son existence, des représentants provenant de la grande majorité des établissements d'enseignement supérieur en France (jusqu'à une soixantaine sur 84). Une coordination nationale (CN), a pour but de coordonner les idées et actions émanant des différentes villes mobilisées. La coordination nationale permet à chaque assemblée générale de site (selon le calcul de représentativité un lieu=une voix) d'être représentée au sein d'une autre assemblée générale, celle-ci nationale, par le biais d'un mandat confié à des délégués élus. Le mandat doit comporter des propositions locales quand à l'organisation de la CN, aux actions collectives et nationales à mener, aux appels lancés à la population, etc. Il doit aussi refléter la position de chaque site sur l'élargissement des revendications, sur la reconnaissance de la légitimité de la coordination ou encore sur la pertinence des appels lancés. Enfin, il garantit un minimum de cohérence de discours entre les délégués d'un même site, et évite, en théorie, la personnalisation de la représentation. Chaque AG de site est donc censée donner son avis sur tous les points débattus lors de la coordination nationale. Les mandats de chaque site sont ensuite confrontés, dans une ville qui accueille la coordination. Ce sont donc en moyenne 500 étudiant-e-s qui se retrouvent chaque week-end dans un amphi pour faire part de l'avis des AG et pour tenter de donner au mouvement une dynamique nationale pour la semaine à venir (Collectif 4 bis 2007 : 88-89).

Cette structuration a permis au mouvement d'acquérir une plus grande unité dans la lutte, de meilleures capacités de mobilisation et une visibilité publique et médiatique nationale : élaboration de plateformes de revendications communes¹⁰, appels à des journées d'actions nationales repris par les syndicats de salariés, élection de porte-paroles nationaux, etc. Des AG aux coordinations nationales en passant par les comités de grèves et les commissions de travail, les formes étudiantes d'auto-organisation et d'autogestion de la lutte ont été des outils essentiels à la mise en forme et en cohérence d'un contenu revendicatif qui est

allé parfois bien au-delà de la motivation de départ liée au CPE. Pour beaucoup de ses acteurs, le mouvement anti-CPE a en effet représenté bien plus, en termes d'enjeux, d'acquis et de perspectives, que le simple rejet d'une mesure gouvernementale parmi d'autres.

Une nouvelle génération politique

De la galère en milieu étudiant

En tant que mouvement étudiant, le mouvement anti-CPE s'inscrit dans l'histoire des mouvements de jeunesse en France depuis l'émergence de cette catégorie sociale au cours du 19^e siècle. Dans la seconde moitié du 20^e siècle on assiste à une scolarisation massive de la jeunesse. « [...] [À] partir des années cinquante, la jeunesse scolaire constitue, et ce dans un mouvement d'une grande ampleur et d'une étonnante rapidité, une nouvelle catégorie sociale qui n'était encore que marginale au début du siècle. » (Galland 1999: 34). La jeunesse étudiante en particulier va peu à peu se constituer en un groupe social et politique plus visible et actif. Les années 1960 vont voir une accélération de la diversification, notamment sociologique, du monde étudiant. Les étudiants ne sont désormais plus simplement les « héritiers » de la bourgeoisie, déterminés exclusivement par cette origine sociale et dont l'instruction centrée sur la culture générale avait un rôle plus symbolique que professionnel. Les effectifs universitaires sont passés de 150 000 en 1954-1955 à 220 000 à la rentrée 1961-1962 et à 330 000 en 1964-1965 (plus de 120% en dix ans, plus de 50% en trois ans). Parallèlement, entre 1950 et 1965, le rapport du nombre des étudiants issus des couches moyennes au nombre de ceux issus des couches élevées a été multiplié par quatre (Galland 1999:39).

On passe ainsi d'un type d'université à un autre, avec un bouleversement de l'équilibre du système. Ces nouveaux développements ne sont pas le fruit du hasard, mais bien les conséquences de transformations structurelles du système économique et de ses besoins. L'élévation générale du niveau scolaire de la période d'après guerre correspondait à des besoins spécifiques pendant la période. Durant les années 1945-75, sous la double pression d'une croissance exceptionnelle et d'innovations technologiques – électroménager, transports, nucléaire, énergie chimique – le marché du travail a connu une forte croissance en volume ainsi qu'un glissement vers des emplois nécessitant des niveaux de qualification de plus en plus élevés. À son tour cette évolution a alimenté une demande croissante en formation et en instruction. (Nico Hirtt, 2000:11) Ces mutations ont été le plus important facteur d'une crise structurelle, qui s'est vite transformée en crise politique. La contestation étudiante de mai 1968 a ainsi mis à nu les contradictions entre l'ambition et les nécessités de transformation

affichées, et le retard en termes de moyens humains et financiers. Les structures politiques et administratives ne permettant pas de satisfaire les besoins, il y a eu un décalage béant entre les aspirations et la réalité. Les étudiants ont alors un poids politique et jouent un rôle « avant-coureur », comme déjà dans la mobilisation contre la guerre d'Algérie et dans nombreuses et diverses mobilisations anticolonialistes de la fin des empires coloniaux, où se lit une qualité spécifique de ces mobilisations, à savoir la capacité à poser avant tout le monde les « problèmes de société » (Molinari 2006:249).

Pour comprendre ces phénomènes, dont Molinari refuse à juste titre d'attribuer trop exclusivement l'origine à des propriétés inhérentes à « la jeunesse », il faut prendre en compte la situation des étudiants comme celle de « jeunes intellectuels préparés à poser des distances critiques à l'égard des conditions que leur imposent, autant qu'ils les leur offrent, les autres générations et les pouvoirs socialement constitués, et interroger la position récurrente de générations successives de jeunes filles ou de garçons, qui à divers titres se trouvent, comme jeunesse, spécialement exposées à des risques ou à des aléas sociaux particuliers, en dehors des conditions permanentes de la nécessaire construction de soi. » Aujourd'hui, alors que le nombre d'étudiants atteint 2,5 millions, soit dix-fois plus qu'il y a trente ans, cette analyse vaut d'autant plus : « le monde étudiant se présente avec, ou comme, un potentiel politique nouveau dans une société française en restructuration critique. » (Molinari 2006:249)

Au 1^{er} janvier 2006, en France, selon les estimations de l'INSEE, la population de moins de 30 ans représentait 22 898 416 personnes soit environ 36% de la population totale. Cette population jeune est majoritairement scolarisée. Une nouvelle accélération du phénomène de scolarisation massive a été constatée à la fin des années 1980 : en 1997 61% des effectifs d'une classe d'âge ont eu le bac, et près d'un million d'étudiants du supérieur ont été ajoutés en plus entre 1980 et 1997. D'après les chiffres du ministère de l'éducation nationale pour 2004-2005, il y a 15 004 400 élèves, apprentis et étudiants en France. Les jeunes scolarisés représentent aujourd'hui environ 65 % des moins de 30 ans. Ces jeunes là sont très différents de leurs aînés. Ils sont le produit d'une époque qui a vu le développement du chômage de masse et de la précarité. Le tournant néolibéral amorcé par les gouvernements à partir des années 1980 a aussi eu des impacts au niveau du système d'enseignement, et par là même sur les conditions de vie et d'étude des jeunes scolarisés ¹¹. On observe en outre un allongement de la phase de transition professionnelle, au cours de laquelle se développent des situations intermédiaires, pour la plupart d'emplois précaires et temporaires. En 2006 selon l'INSEE 8,6% de l'ensemble des jeunes qui sont au chômage. 47% des étudiants étaient ainsi salariés en 2005 (Hochschul-Informationssystem 2005); tandis que plus de 100 000 étudiants vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté (UNEF

2006). Pour une majorité des étudiants mobilisés contre le CPE en 2006, ce mouvement de contestation a ainsi représenté, bien plus que l'opposition à une loi, le rejet d'une mesure symbolisant plus que tout la précarité de leurs conditions de vie, d'études et d'avenir.

« Si un temps, le salariat se vivait décevant – grâce à l'encadrement des conditions de travail et la possibilité d'en faire un moyen plutôt qu'une fin – il n'en est plus ainsi depuis la fin des années 1970. C'est que depuis le tournant néolibéral des années 1980, le travail et les conditions d'y accéder ont bien changé. [...] étant né-e-s dans la décennie qui a suivi la fin des « Trente glorieuses », dans les années 1980, nous avons grandi au milieu de changements profonds. Nous nous sentons à ce titre habilités à parler des effets que cela a eu sur une génération, la nôtre qui, aujourd'hui, se rebelle contre cet état de fait. L'effervescence du printemps 2006 a bien montré que l'avenir ne nous inspirait rien de bien enthousiasmant. Galère pour se loger, galère pour trouver un emploi... » (Collectif 4 bis 2007:149).

La « génération »¹² étudiante du printemps 2006 se vit ainsi comme étant « sacrifiée », baignant depuis toujours dans la précarité et l'insécurité sociale, dans l'incertitude quant à son avenir.

« Nous sommes pour la plupart né-e-s entre 1980 et 1990, et nous avons grandi avec un maître mot dans la tête : la crise. De l'économie (krachs boursiers), du marché du travail (chômage des années 1990), de l'enseignement (échecs scolaires, suppressions des postes d'enseignants...), des idéologies (chute du mur de Berlin, effondrement de l'URSS), ou de la représentation (montée de l'abstention, 21 avril 2002...), la crise est omniprésente. Depuis l'enfance on nous ressasse que notre avenir va être difficile, qu'il va falloir « se battre » pour arriver à faire sa vie. Que ce soit au journal de 20 heures, dans les films, dans les discussions familiales, à l'école primaire ou encore au collège, note quotidien nous habitue à l'idée que « ça va être moins facile qu'il y a quelques années ». Une sortie de crise la place à une entrée dans une autre et, au final, c'est une crise générale que l'on retient, que l'on intériorise, qui devient une contrainte à laquelle il faut s'adapter. Inconsciemment, nous composons avec l'idée d'une instabilité permanente qu'il va falloir pallier avec telle ou telle « situation », si possible bonne. » (Collectif 4 bis 2007:155).

Cette précarité, qui recouvre chez les étudiants des acceptions différentes selon leurs conceptions politiques, leurs appartenances sociales et leurs expériences personnelles, n'est pas une donnée abstraite. Elle renvoie à des expériences

vécues et apparaît comme une dimension qui est fortement intériorisée tout en constituant, parfois, un support pour une remise en cause plus profonde de la société. En s'opposant au CPE les étudiants ont ainsi revendiqué le droit au travail et à la défense du Code du travail. Pour le sociologue Robi Morder (2006:267-268), c'est en fait sans trop le savoir que les centaines de milliers de jeunes anti-CPE ont donné corps à « une prophétie vieille de soixante ans ». Celle contenue dans la Charte de Grenoble, fondatrice du syndicalisme étudiant d'après guerre, et selon laquelle « l'étudiant est un jeune travailleur intellectuel » ayant, en tant que jeune, « droit à une prévoyance sociale » et le « devoir de s'intégrer dans la jeunesse nationale et mondiale ». Ils ont exprimé le refus d'isoler le monde étudiant dans un « ghetto » privilégié séparé du reste de la jeunesse. Selon la Charte de 1946, « en tant que travailleur il a droit au travail, à l'indépendance matérielle et sociale garantie par le droit syndical. ». Or désormais, avec la massification et la crise économique, les rapports entre les étudiants et la société ont changé. On note aujourd'hui que dans chaque famille, il y a souvent au moins un chômeur et un étudiant. C'est ainsi que ce qui n'était que proclamation en 1946, et même encore en 1968, est devenu une réalité sociologique. C'est cela qui explique, selon Morder, l'unité du front entre syndicalisme salarié et mouvements de jeunes sur tout ce qui touche au contrat de travail et aux qualifications. La condition de salarié/étudiant est désormais vécue comme un même combat.

Le CPE n'aura finalement été que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Un étudiant de Censier confiait ainsi : « L'accident crée la nécessité disait Hegel. L'accident fut le CPE, et la mobilisation la nécessité » (Collectif 2007:54). La portée politique de la lutte a justement consisté dans sa capacité à faire de sa revendication centrale (le CPE) le point de condensation des politiques néolibérales en tant que telles. C'est l'analyse défendue notamment par Kouvelakis (2007:275) et que nous reprenons ici à notre compte. Le mouvement a révélé que ce qui se jouait avec le CPE, c'était l'obtention d'une main d'œuvre jeune, docile et entièrement « disponible », l'institutionnalisation de la segmentation de la force de travail (déjà à l'œuvre dans le CNE et les modalités d'application des 35 heures). À travers une revendication particulière (le CPE en tant qu'institutionnalisation de la précarité pour les moins de 26 ans), ce qui était en cause c'était donc la capacité du capital à renforcer son emprise dans tous les secteurs de la vie sociale, à commencer par le lieu de travail. C'est en ce sens que le mouvement de 2006 est un « mouvement de (lutte de) classe, une proposition antilibérale et anticapitaliste «à l'état pratique» ».

Nouvelle vague

Les étudiants et lycéens qui ont, grosso modo, entre 15 et 25 ans en ce printemps 2006 sont marqués par la crise économique, sociale et politique de l'époque. Et un des événements les plus marquants de la période est le « choc du 21 avril 2002 ».

« Si le «séisme politique» provoqué par l'accès du leader du Front national au second tour de l'élection présidentielle en 2002 a laissé des empreintes sur toute la société française, il a eu des effets tout particuliers chez les « jeunes » de l'époque, c'est-à-dire nous, un ensemble de jeunes citoyen-ne-s pour la première fois confronté-e-s à la politique. Le parcours de notre génération mérite d'être compris à la lumière de cette secousse politique, mais aussi des différents mouvements sociaux qui se sont déroulés entre 2002 et 2005, car ils ont conditionné bon nombre de nos prises de position. » (Collectif 4 bis 2007:167-168).

Le 21 avril 2002 a représenté pour une bonne partie de ces jeunes une entrée effective en politique. À travers les manifestations de l'entre-deux tours électoral, ils ont fait un apprentissage de l'action politique sur le tas, dans la rue. Cette mobilisation de 2002 est suivie par d'autres luttes sociales, en réaction à une série de lois et de réformes : luttes contre la décentralisation, contre la réforme du statut des enseignants, contre la privatisation des services publics, contre la réforme des retraites, de l'éducation, par la mobilisation des intermittents du spectacle, des chercheurs, des agents EDF-GDF et enfin les révoltes de novembre 2005.

« La «génération du 21 avril», à la présenter ainsi, voit sa scolarité marquée par des réformes importantes, notamment dans l'éducation, menées par les gouvernements Raffarin et de Villepin. Entre le 21 avril 2002 et le 7 février 2006 (premières manifestations contre la LEC), bon nombre de « jeunes », lycéen-ne-s ou étudiant-e-s, se forment une opinion politique ou même une pratique réelle du « terrain » politique, une pratique de la lutte et de la mobilisation collective. [...] Courant 2005, la plupart d'entre nous, encore au lycée ou en première année de fac, sont également marqués par le référendum sur le traité constitutionnel pour l'Union européenne (TCE). [...] Nous voyons se cristalliser les positions des partis, des syndicats étudiants ou lycéens, des camarades de classes ou de facultés, des enseignant-e-s, ce qui contribue à notre formation et nous aide à consolider nos jugements... Certain-e-s, sensibles à ce moment fort de politisation, rejoignent les collectifs locaux du « non » au TCE. [...] Entre 2002 et 2006, les politiques néolibérales et sécuritaires menées par

des gouvernements de droite ont largement contribué à accélérer la politisation d'une grande partie d'entre nous qui avons commencé à crier notre refus du FN. [...] Un autre fait politique majeur a marqué les étudiant-e-s mobilisé-e-s : la violence des émeutes de novembre 2005 avec l'attitude des politiques, les mesures exceptionnelles prises (couvre-feu, Etat d'urgence, etc.) et la répression dont cette révolte a fait l'objet. Quelques mois seulement après la fin de celle-ci, le mouvement étudiant contre la LEC commence. Il apparaît alors à bon nombre d'entre nous qu'il y a peut-être un lien plus important qu'on ne le dit entre ces deux événements. Les jeunes qui se sont révoltés au mois de novembre 2005 font eux aussi partie de la génération dont nous venons de parler. De plus, et nous l'avons déjà dit, le combat que nous avons mené a posé bien des questions, liées à la précarité, et plus larges que celles relatives à la jeunesse étudiante. Les débats lors des coordinations nationales l'ont d'ailleurs bien montré. C'est pour ces raisons que le mouvement anti-LEC a tenté de se rapprocher de la révolte des banlieues » (Collectif 4 bis 2007 : 169-171).

Pour un observateur non-étudiant du mouvement, il y a bien là quelque chose d'inédit à propos de ces jeunes.

« Il est clair dès ces premières journées que ces étudiants sont à la fois profondément différents les uns des autres et solidement unis. Les débats qui s'engagent dans les AG d'amphithéâtre ou les couloirs mettent en jeu la plus solide langue de bois politique comme l'ingénuité la plus stupéfiante, et c'est bien cela qui forme la cohérence du mouvement. Les organisés avec principes et mode d'emploi de militants révolutionnaires [...] prennent de la graine devant les autres, qui s'en méfient et les admirent en même temps, et se voient imposer par l'indiscipline et la spontanéité, par la connerie même associée à une inventivité débordante comme on en rencontre dans ces moments d'exception, des conditions imprévues. Dans les AG, c'est à la fois le bordel total et le formalisme démocratique le plus rigide. La société française découvre à la télé les pratiques d'une nouvelle génération, qui visiblement n'a pas totalement oublié de parler politique et de s'engueuler sur Octobre, Mexico, Barcelone ou Gay-Lussac, mais qui s'écharpe aussi sur un demi-vote de quart de motion ou un mandat semi-impératif avec salto arrière, et applaudit en agitant ses mains à la façon des sourds pour éviter le brouhaha qui couvre la parole. Quelques signes se manifestent qui permettent de penser que cette génération, que ces étudiants-là en tout cas, seront peut-être moins soumis ou moins passifs que la plupart de leurs aînés, mais à leur façon : quatre-

vingts pour cent d'une classe d'âge au bac produit aussi un certain brassage sociologique, et c'est ce qu'on ne veut plus dans la société française de l'exclusion et de la précarité. » Pierre Nicols, enseignant (Collectif 2007:19).

Il y a bien sûr eu des « loupés », des regrets et même une certaine amertume chez les étudiants anti-CPE. Rendez-vous manqué avec les banlieues et la grève générale ; regrets de ne pas avoir changé le monde, de ne pas « être allés jusqu'au bout » ; amers lendemains de lutte, quand il faut « savoir arrêter une grève ». Les débats à la fin du mouvement ont souvent été assez rudes, pour savoir s'il fallait parler de victoire ou de défaite. Pour nombre de ses acteurs, il y a eu en fait un peu des deux. Le sentiment d'avoir gagné s'explique par le recul manifeste du gouvernement sous la pression de la rue, après dix semaines de blocages des universités et de manifestations. C'est « une victoire politique, une victoire de la ténacité, de l'unité, et de la volonté collective de dire non jusqu'au bout quand le pouvoir prétend imposer ses diktats » (Collectif 2007:7). C'est également une « victoire morale » pour avoir fait triompher l'idée que « la lutte paie », « ensemble on peut gagner », que si « tout seul t'es rien, à plusieurs t'es quelque chose » (Entretien 1, 2007). Cette lutte a ainsi redonné à des millions de personnes, en premier lieu à ses principaux acteurs, les étudiants, confiance dans l'action et la lutte collective. Mais pour un certain nombre d'entre eux, si le sentiment de défaite est aussi important, c'est qu'ils attendaient aussi de ce mouvement bien plus que le seul retrait du CPE. Ils avaient voulu croire « à un autre monde, à une autre société, à un changement un peu plus radical, vraiment positif ». Le contraste entre les espoirs placés dans le mouvement et les résultats réels fut tel que le sentiment de défaite, de découragement, s'est avéré inévitable.

Avec le recul, si la lutte collective n'a pas gagné sur toutes ses revendications, elle a tout de même redonné confiance en un « nous » qui avait été presque oublié. Le mouvement a ainsi été perçu par beaucoup comme une « grande secousse sismique sociale qui intervient au moment où on pense que ça ne va plus jamais arriver ». Certains retiennent l'idée d'une lutte pour la dignité (« vivre libres et debout »), une aspiration « irrépressible, inconditionnelle à l'égalité ».

« C'est une affaire d'atmosphère : quand, sinon dans ces moments-là, nous est-il le plus palpable, le plus évident, que la vie que l'on mène quotidiennement n'est pas celle que l'on veut vivre ? Quand les choses basculent, quand la routine est interrompue, quand le cours « normal » des choses prend une autre tournure, quand on est acteurs-trices de nos vies, quand on parle naturellement à quiconque, quand des rapports chaleureux s'instaurent d'eux-mêmes, on se sent enfin vivre bordel ! » Hervé, magasinier de bibliothèque, Censier. (Collectif 2007:134).

Mais la portée plus générale du mouvement anti-CPE réside aussi dans le souffle nouveau que les jeunes mobilisés ont réussi à insuffler au sein du mouvement social, et l'onde de choc provoqué dans le milieu politique. Ainsi pour de nombreux commentateurs, l'échec du Premier ministre Dominique de Villepin dans la course à l'investiture de son parti pour l'élection présidentielle de 2007 doit beaucoup à la défaite de son gouvernement face au mouvement anti-CPE. Plus fondamentalement, ce mouvement s'inscrit aussi dans une crise généralisée de la société française et de son système de pouvoir. (Collectif 4 bis 2007:227-230 ; Kouvelakis 2007:264-265). Face à tout cela, le mouvement lui-même n'est pas parvenu à proposer des « solutions » politiques alternatives. Mais à travers l'expérience collective victorieuse de toute une génération, au tempérament trempé de luttes et de révoltes, il a indubitablement semé les graines de futurs mouvements de contestation sociale et politique de grande ampleur.

Notes

1. Le terme de « jeunesse » désigne ici une réalité sociale particulière dans une perspective historique large. « [...] la jeunesse, au sens sociologique du terme, n'[a] pas toujours existé. [...] la jeunesse n'est pas de tous les temps, elle est une invention sociale, historiquement située, dont les conditions de définition évoluent avec la société elle-même. » (Galland 1999 : 5). Ce concept définit donc autant une classe d'âge qu'une « catégorie sociale » particulière, construite à une certaine époque et dont la signification a évolué en fonction de l'époque et du lieu. Il existe des jeunesses, qui se différencient en fonction de leurs réalités générationnelle, nationale, géoculturelle, socioprofessionnelle, politique, etc. Tous nos remerciements à Alexandre Gaudillière pour ses pertinentes remarques sur le sujet.
2. Le même auteur indique à propos des étudiants : « En tant que groupe, ils ont en effet montré en maintes occasions une forte capacité de mobilisation. Celle-ci semble toutefois avoir assez profondément changé de nature depuis les années soixante. Sur le plan idéologique, ils donnent le sentiment d'« être rentrés dans le rang », tout en conservant intacte leur faculté d'intervention mise dorénavant au service d'objectifs plus catégoriels que politiques ou moraux » (Galland et Oberti 1996:4).
3. L'auteur de cet article a participé au mouvement contre le CPE en 2006 à la Sorbonne. Le terme d'« immersion critique », emprunté aux auteurs du Collectif 4 bis, renvoie à une posture qui est celle d'acteurs d'un mouvement, qui l'observent tout en y participant, mais n'y ont pas participé dans le but unique de l'analyser.
4. L'élément déclencheur de ces événements fut le décès de deux adolescents de Clichy-sous-Bois, Zyed Benna et Bouna Traoré, morts par électrocution dans l'enceinte d'un poste source électrique alors qu'ils étaient poursuivis par la

- police. Pour une analyse détaillée voir notamment Moulier-Boutang (2005) et Chakri (2006).
5. Les entreprises qui s'y installent peuvent bénéficier de subventions de l'État, sous forme d'allègement d'impôts principalement.
 6. Le président du conseil général peut sanctionner les parents d'un enfant sujet à l'absentéisme et qui porte des troubles au fonctionnement de l'établissement dans lequel il est scolarisé, par exemple en suspendant le versement des allocations familiales.
 7. Le CNE est un type de contrat de travail sans limitation de durée pour les entreprises de vingt salariés au plus, instauré au cours de l'été 2005. Durant la période dite de « consolidation de l'emploi » de deux années la rupture sans annoncer le motif de licenciement est possible, moyennant un préavis court et une indemnité de 8% sur le total de la rémunération. Voir *Journal Officiel* (2005)
 8. Voir Présidence de la République (2006).
 9. En mai 2003, juste après la présentation du projet de loi sur les retraites, le premier ministre d'alors, Jean-Pierre Raffarin, avait déclaré à la télévision que « la rue doit s'exprimer mais ce n'est pas la rue qui gouverne ». Voir *Le Monde*, 9 mai 2003, p. 6.
 10. La principale revendication était le retrait de l'ensemble de la LEC. Lors de la coordination nationale de Toulouse le 25 février 2006, une plate-forme revendicative plus large a été élaborée, concernant plusieurs domaines : l'emploi (emploi stable pour tous et toutes, retrait des contrats précaires) ; l'enseignement (réengagement financier de l'État dans le service public universitaire, retrait de la loi Fillon ; la reconnaissance des diplômes universitaires, retrait du « pacte pour la recherche ») ; l'arrêt du traitement répressif des mouvements sociaux, l'amnistie des lycéens ayant participé au mouvement contre la loi Fillon, des personnes poursuivies suite aux émeutes urbaines en novembre 2005.
 11. Cf. Geay, Bodin et Camus (2007:2-3). Voir aussi sur le site du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'ensemble des rapports de ces dernières années (<http://www.recherche.gouv.fr/pid517/tous-les-rapports.html>). Et pour une analyse critique des politiques néolibérales dans l'enseignement, les articles d'Attac France (<http://www.france.attac.org/spip.php?rubrique45>), et les dossiers d'analyse du syndicat de l'enseignement supérieur SNES-FSU (http://www.snesup.fr/navigation/general/page.php?rubrique=dossiers_thematiques) et du collectif « Sauvons la recherche » (<http://www.sauvonslarecherche.fr/spip.php?page=sommaire>).
 12. Le concept de « génération » désigne ici une certaine classe d'âge, arrivée à « maturité » politique et sociale au début des années 2000, et qui partage un ensemble de références et de référents sociaux (pour partie) et surtout culturels importants. Ce qui n'annule bien entendu pas les nombreuses différenciations

que peuvent induire la diversité des origines sociales et « ethniques » des membres de ce groupe générationnel.

Références

- AFP et Le Monde*, 2006, Revue de presse du 1er janvier au 31 avril.
- Assemblée nationale, 2007, *Égalité des chances*, Rapport sur la mise en application de la loi, n° 3615, déposé le 25 janvier 2007. Disponible en ligne à l'adresse : http://www.assemblee-nationale.fr/12/dossiers/egalite_chances.asp (dernière consultation le 28 avril 2008).
- Attac France, Rubrique Éducation, Articles de 1999 à 2008. Disponibles en ligne à l'adresse : <http://www.france.attac.org/spip.php?rubrique45> (dernière consultation le 28 avril 2008).
- CFDT, CGT, et al., 2006, « Déclaration des organisations syndicales de salariés, et des organisations étudiantes et lycéennes », Communiqué de presse, 9 mars.
- CGT, 2006, « CNE : le gouvernement s'affole », Communiqué CGT, Montreuil, 23 mars.
- Chakri, Belad'd (coord.), 2006, *Banlieue, lendemains de révolte*, Paris : la Dispute/Regards, 154 p.
- Collectif Sauvons la recherche, <http://www.sauvonslarecherche.fr/spip.php?page=sommaire>.
- Collectif 4 bis, 2007, *Le CPE est mort...Pas la précarité*, Paris : Éditions Syllepse, 279 p.
- Collectif, 2007, *Loin des Censier battus. Témoignages et documents sur le mouvement contre le CPE et la précarité. Sorbonne nouvelle, printemps 2006*, Paris : Éditions CNT région parisienne, 253 p.
- Coordination nationale étudiante, 2006, « Appel de la coordination nationale étudiante de Jussieu », 5 mars.
- Coordination nationale étudiante, 2006, « Appel de la coordination nationale étudiante de Poitier », 12 mars.
- Coordination nationale étudiante, 2006, « Appel de la coordination nationale étudiante de Dijon », 19 mars.
- Coordination nationale étudiante, 2006, « Appel de la coordination nationale étudiante d'Aix », 26 mars.
- Coordination nationale étudiante, 2006, « Appel de la coordination nationale étudiante de Lille », 2 avril.
- Coordination nationale étudiante, 2006, « Appel de la coordination nationale étudiante de Lyon », 9 avril.
- Coordination nationale étudiante, 2006, « Appel de la coordination nationale étudiante de Bordeaux », 23 avril.
- Entretien 1*, septembre 2007, Étudiante en sociologie à l'Université Paris 5, impliquée dans le mouvement anti-CPE à la Sorbonne, non organisée politiquement ou syndicalement.

- Entretien 2*, octobre 2007, Cheminot de la SNCF à la gare de l'Est à Paris, ayant participé aux manifestations et aux journées de grève et d'action contre le CPE, syndiqué SUD et militant LCR.
- Galland, Olivier et Oberti, Marco, 1996, *Les étudiants*, Paris : La Découverte, 128 p.
- Galland, Olivier, 1999, *Les jeunes*, Paris : La Découverte, (5 e édition), 124 p.
- Geay, Bertrand, Bodin, Romuald, et Camus, Jérôme, 2007, « Jeunesse, travail et action collective: le cas des étudiants français mobilisés contre le Contrat Première Embauche », Communication aux Rencontres Jeunes et Sociétés en Europe et autour de la Méditerranée, octobre, Marseille.
- Hirtt, Nico, 2000, *Les nouveaux maîtres de l'école : l'enseignement européen sous la coupe des marchés*, Montreuil : VO éd./Bruxelles, EPO, 155 p.
- Hochschul-Informationen-System (HIS) (ed.), 2005, *Eurostudent 2005. Social and Economic Conditions of Student Life in Europe 2005*, Hanovre, 161 p. Disponible en ligne à l'adresse: <http://www.his.de/Eurostudent/report2005.pdf> (dernière consultation le 28 avril 2008).
- Journal officiel*, « Loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances », NOR : SOCX0500298L 2 avril 2006. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.admi.net/jo/20060402/SOCX0500298L.html> (dernière consultation le 28 avril 2008).
- Journal officiel*, « Ordonnance n°2005-893 du 2 août 2005, Ordonnance relative au contrat de travail nouvelles embauches », NOR:SOCX0500188R. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/SEFBJ.htm> (dernière consultation le 28 avril 2008).
- Kouvelakis, Stathis, 2007, *La France en révolte. Lutttes sociales et cycles politiques*, Paris : Éditions Textuel, 318 p.
- Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Rapports de 1997 à 2008, disponibles en ligne à l'adresse : <http://www.recherche.gouv.fr/pid517/tous-les-rapports.html> (dernière consultation le 28 avril 2008).
- Molinari, Jean-Paul, 2006, « 1985-1995: dix ans de mouvements étudiants », in Robi Morder, (coord.), *Naissance d'un syndicalisme étudiant. 1946 : la charte de Grenoble*, Paris : Éditions Syllepse, pp. 247-252.
- Morder, Robi (coord.), 2006, *Naissance d'un syndicalisme étudiant. 1946 : la charte de Grenoble*, Paris : Éditions Syllepse, 328 p.
- Moulier-Boutang, Yann, 2005, *La Révolte des banlieues ou Les habits nus de la République*, Paris : Éditions Amsterdam, 112 p.
- Présidence de la République, 2006, « Déclaration radiotélévisée de M. Jacques Chirac, Président de la République », Palais de l'Élysée, Paris, le 31 mars. Disponible en ligne à l'adresse: http://www.elysee.fr/elysee/elysee/francais/actualites/a_1_elysee/2006/mars/declaration_radiotelevisee_du_president_de_la_republique.45842.html (dernière consultation le 28 avril 2008).
- Seddon, David et Zeilig, Leo, 2005, « Class & Protest in Africa: New Waves », *Review of African Political Economy*, mars, 32 (103):9-27.

- Sénat, 2006, *Projet de loi sur l'égalité des chances*, n°72, session ordinaire 2005-2006, 9 mars. Disponible en ligne à l'adresse : http://ameli.senat.fr/publication_pl/2005-2006/242.html (dernière consultation le 28 avril 2008).
- Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNES-FSU), Dossiers thématiques, disponibles en ligne à l'adresse : http://www.snesup.fr/navigation/general/page.php?rubrique=dossiers_thematiques (dernière consultation le 28 avril 2008); Rapports sur l'université, disponibles en ligne à l'adresse : http://www.snesup.fr/navigation/general/page.php?rubrique=dossiers_thematiques (dernière consultation le 28 avril 2008).
- Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNES-UP), 2006, « Non aux provocations du gouvernement, Oui à l'action unie pour le retrait du CPE », Communiqué de Presse du SNESup-FSU, Paris, 11 mars.
- UNEF, CE, et alii, 2006, « Déclaration des organisations syndicales d'étudiants, de lycéens et de salariés », Paris, 5 avril.
- UNEF, 2006, *Le panier de l'étudiant, rentrée 2006. Enquête sur le pouvoir d'achat des étudiants à la rentrée universitaire.*

